

Office généalogique et héraldique de Belgique

Jean-Jacques van ORMELINGEN

INVENTAIRES DES FONDS D'ARCHIVES DE L'OFFICE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE BELGIQUE

La première donation de Schaetzen de Schaetzenhoff à l'« Office » comportait un remarquable ensemble de dossiers, fichiers et collections de faire-part laissés par le dernier directeur de l'Annuaire de la Noblesse belge. Tous ces documents, qui constituent le fonds le plus important de notre bibliothèque, ont reçu des attributions au sein même de nos collections. Ils ont été classés et inventoriés par M. Hervé Douxchamps : fonds et fichier de Schaetzen de Schaetzenhoff ¹, fonds et fichier de Crassier ², fichier Pouillet ³, fichier Schaeffers ⁴.

Un second legs est venu récemment enrichir et compléter cette documentation. Grâce à la générosité de la baronne de Schaetzen de Schaetzenhoff et de ses enfants, l'« Office » est entré en possession:

- d'un millier de faire-part de naissances, de mariages, de décès et de souvenirs pieux, qui ont été classés dans notre collection, constituée précisément par la première donation de Schaetzen ;
- d'une cinquantaine de livres et brochures, qui ont été intégrés dans notre bibliothèque après enregistrement dans la rubrique du Parchemin : «Nouvelles acquisitions de notre bibliothèque» ;
- d'une exceptionnelle collection sigillographique comprenant plusieurs centaines d'empreintes de cachets armoriés et 120 sceaux-matrices, en cours d'identification ;
- d'une dizaine de cartes généalogiques et de tableaux héraldiques anciens, dont certains sont accrochés aux cimaises de notre local-bibliothèque ⁵ ;
- des fonds Pouillet ⁶ et de Latre ⁷, qui ont fait l'objet d'inventaires distincts ;
- du complément au fonds de Sc hae tzen de Schaetzenhoff proprement dit.

FONDS de SCHAETZEN de SCHAETZENHOFF

En raison de sa formation historique et de son intérêt pour la généalogie, le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff {1897-1966) obtint en 1921-1922 de recueillir personnellement les importantes archives de sa famille, dispersées chez ses oncles. Il put acquérir ultérieurement les papiers de l'historien tongrois Charles Thys, ainsi que les archives de la famille tongroise van der Meer, doublant de la sorte en volume son fonds d'archives anciennes. Celles-ci ont été déposées aux Archives de la ville de Tongres par l'Association familiale de Schaetzen ⁸. Ses travaux, ses notes et ses papiers personnels ont par contre été légués à l'«Office» par son épouse et ses enfants ⁹.

Collaborateur de l'ANB dès 1922, et de 1933 à 1950 seul directeur responsable de cette remarquable publication, le baron de Schaetzen fut amené à constituer une vaste documentation concernant les familles de la noblesse belge contemporaine. L'inventaire de ce fonds, remis naguère à l'«Office», répertoriait environ 1400 dossiers consacrés chacun à une famille. La documentation contenue dans le second legs a permis d'étoffer considérablement plus de 400 de ces dossiers. 250 nouveaux dossiers ont par ailleurs été insérés dans le fonds existant en respectant le classement alphabétique. Ils concernent les familles :

Adam, van Aken, Alardo, Allard, Amoers, Andri, de Atrio.

BaaJard, Ba/ans, Barbaix, Barthe/s, Baumann, Beaumon, Becaers, Beckers, van Beerenbroeck, van der Belen, de Belgique ¹⁰, van Beringhen, Bettonville, de la Blocquerie, Blondeau, Bollen (de Ryckel), Bonehill, Bougaertrs, Borghs,

¹ *Le Parchemin*, 1972, pp. 224-234 ; 1973, pp. 100-101. L'introduction au premier inventaire de ce fonds contient une excellente notice biographique du baron de Schaetzen de Schaetzenhoff, à laquelle nous renvoyons le lecteur.

² *Ibid.*, 1973, pp. 35-46, 92-93 ; 1976, pp. 92-93.

³ *Ibid.*, 1973, pp. 98-99.

⁴ *Ibid.*, 1973, pp. 99-100.

⁵ *Ibid.*, 1978, pp. 162-172.

⁶ *Ibid.*, 1978, pp. 22-25.

⁷ *Ibid.*, 1978, pp. 89-98.

⁸ H. Baillien, *Inventaris van het fonds baron de Schaetzen de Schaetzenhoff op het Stadarchief te Tongeren*, Bruxelles, 1975.

⁹ Pour respecter ce partage judicieux et opportun entre archives familiales anciennes et documentation de seconde main, l'«Office» a remis aux Archives de la Ville de Tongres (SAT) 40 chartes, quelques registres de biens, des dossiers de procès, de la correspondance, etc., le tout rangé dans dix boîtes égarées parmi le second legs. Deux boîtes contenant de la correspondance adressée aux XVIII^e et XIX^e s. à divers membres de la famille de *Laminne* ont par ailleurs été déposées aux AEL à destination du fonds de Laminne existant.

¹⁰ Ce gros dossier, qui remplit à lui seul toute une boîte d'archives, se subdivise comme suit en une série de sous-dossiers:

- Généralités sur la famille royale de Belgique (courrier échangé par le baron de Schaetzen en -vue d'établir la notice sur la famille royale pour l'ANB).

Office généalogique et héraldique de Belgique

van den Born, Borneque, de Borsut, de Botmiliau, Boucher, de Bournonville, Boussemart, Boxhorn, de Bra d'Izier, Brahy, Brambilla, de Brecht, Brederode, Broucx, Brouwet, Bruninx, de Bryas.

de Cabanes, van den Calsteren, Capitaine, Capouillet, Carleer, Carlier, le Caron de Fleury, Carron de la Carrière, de Cauwer, de Cerf, de Ceuninck, Chagué, de Champs (anciennement Rodkin), Chapeauville, de Clerck, Cluts, van Cobbenbosch, Coenegracht, Copis, Coslerius, Cours, Cotsin, Craninx, Creffen, de Croes, Croll., Curtius, de Cuyper, Cuypers.

Delattre, Delheid -Palude, Delva, Desoer, Diert, de Divion, de Dongelberg, Driesen, Dumon, Duponl, Dusaulchotl, van Dyck.

van den Edelbamt, van Eggertingen, Elleboudt, Eyben, Eyckenhuts.

de Ferme, Floss, de Foulon, Frencken, de Fromenteau.

Gelders, de Geloës, Gerard, de Germeau, Ghyselers, Gilsen, Vander-Gracht, van Grave, Greban de Saint-Germain, de Grez, van Gutschoven, de Guygoven.

van Hamont, Hardenpont, de Heere, de Heers, van Hees, Hellinx, Hellmers, van Henis, Hennequin, Henot, Henry de Hassonville, Hers, de Hert, van Heurck, Heuschen, de Heusy, van den Heuvel, van Hilst, de Hodiamont, Hopsomer, Houet, van Houtem, Houthem, Houwaert, van Hove, Huveners.

Jackaerts, Jamar, Janmart, Julin.

Kempeners, Kerens, de Ketelboetere, Knapen, Kuipers.

de Laminne de Bex ¹¹, Lamme d'Huisnacht, Lamy, de Lamoit, Leemans, de Lenarts d'Ingenop, Leytens, Lion, Lonbienne, Loyens.

Maghe, Magnee de Horn, le Maire de Vailles, Malaise, van Malborch, Malherbe, Manderbach, Marly de Bernage, Marres, Mary, Massage, Matthieu, van der Meer, van Meerbeeck, van Merlen, de Mettecoven, Meugens, Misser, de Monaco, van den Mortel, Molle, van Muysen.

-
- S.M. le roi Léopold I^{er}.
 - S.M. l'impératrice Charlotte du Mexique, fille de Léopold I^{er} (contient principalement des articles sur les origines du général Maxime Weygnd., notamment par Charles Fouvez et Albert Duchesne, dont il faut conclure qu'il n'est absolument pas prouvé que Weygand était le fils d'un membre de la famille royale belge).
 - S.M. le roi Léopold II (concerne surtout Blanche-Caroline *Delacroix* dite la «baronne Vaughan»).
 - LL. AA. RR. les princesses Louise, Stéphanie (articles de journaux sur l'affaire de Mayerling) et Clémentine (princesse Napoléon), filles de Léopold II.
 - LL. AA. RR. les princesses Henriette et Joséphine (cette dernière religieuse à Namur), filles du comte de Flandre et soeurs d'Albert I^{er}.
 - LL. MM. le roi Albert I^{er} et la reine Elisabeth.
 - S.M. la reine Marie-José d'Italie, fille d'Albert I^{er} (comptes rendus de ses oeuvres historiques sur la Maison de Savoie).
 - S.M. le roi Léopold III (documents et articles relatifs à la question royale ; article du Prof. Dr. O. Forst de Battaglia, *Les ancêtres de S.M. Léopold III, roi des Belges*, in *La revue cath. des idées et des faits*, XIX, n° 16, 14 juil. 1939, pp. 1-21).
 - LL. AA. RR. le prince Alexandre et les princesses Marie-Christine et Maria Esmeralda, enfants de Léopold III.
 - S.M. le roi Baudouin I^{er} et la reine Fabiola.
 - S.A.R. le prince Albert, prince de Liège, fils de Léopold III.
- ¹¹ Le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff avait constitué le mémoire, introduit par certains membres de sa belle-famille en vue d'obtenir l'adjonction du nom «de Bex» à leur patronyme « de Laminne ». Il avait conservé dans ses archives la documentation réunie dans ce but.
- Un premier dossier, marqué A, contient les documents officiels :
- requête ;
 - avis émis par les autorités consultées : parquet de Huy, parquet général de Liège, servire de la Noblesse au Min . des Aff. étr.
 - publication au *Moniteur belge* du 8 mai 1925 de l'arrêté royal du 4 avril précédent;
 - lettre de notification du ministre de la Justice;
 - articles de journaux ;
 - copie de l'arrêté royal délivrée après le paiement du droit d'enregistrement de 300 F;
 - certificat ministériel constatant que cet arrêté est devenu définitif;
 - opposition préventive de tous les Laminne de Bex contre l'octroi éventuel du nom de « de Bex » à d'autres personnes (lettre au ministère de la Justice en date du 23 juin 1927) ;
 - opposition effective, déc. 1930.
- Un deuxième dossier, marqué B, renferme:: la correspondance avec la famille.
- Le mémoire à proprement parler, qui devait appuyer et étayer la requête, comprend 16 dossiers numérotés de I à XVI :
- dans le dossier I : acte authentique en date du 22 janv. 1880, par lequel la baronne de Lamberts-Cortenbach, née Thérèse de Bex, et la baronne de Potesta, née Sophie de Bex, dernières et seules représentantes du nom de « de Bex», déclarent ne faire aucune opposition à ce que, à l'exclusion de tout autre, Adolphe de Laminne, fils du chev. Louis et d'Agnès de Bex, et Fernand et René de Laminne, petits -fils du chev. Louis et d'Agnès de Bex, et leurs descendants soient autorisés à ajouter le nom de « de Bex » au leur ;
 - dans le dossier II : tableau généalogique des familles de Bex et de Laminne; 17^e livraison du *Nobiliaire de Belgique* par N.J. van der Heyden (1852), contenant une généalogie de Bex; inventaire sommaire des actes joints au dossier; notes diverses sur la famille de Bex ;
 - dans les dossiers III à X : généalogie sur preuves depuis Pierre Bex, échevin de Maeseyck, qui vivait en 1519, jusqu'à Jean-Pierre-J .-Ernest de Bex, 1768-1845, chev. du SER, sgr de Freloux, bourgm. de Liège, dernier desc. mâle de sa famille ;
 - dans les dossiers XI à XVI : desc. d'Ernest et d'Adolphe de Laminne, les deux fils du chev . Louis et d'Agnès de Bex (1798- 1878) qui épousèrent leurs cousines germaines Ernestine et Sophie de Potesta, filles du baron Louis et de Sophie de Bex (1803-1884) .

Office généalogique et héraldique de Belgique

Noelmans. d'Olne.

Paquay, Pauli-Stravius, de Pauly, Perin, Peumans, Pex, Pickarts, Pieton, Pirard, Piron, Piron, Piron, van den Plassche, Pletinckx, Pleugmaeckers, Plevitz, Plunkett, Poilvache, de Pouilly, Prud'homme, de Prince, Pynnock

Quaetpers.

Raick, van Redingen, Rega, Rembry, Rodkin, Rodoan, Roeloffs, Roels, Romanus, Rommershoven, van Roomen, van Ryn.

de Saren, Sarens, Schaesberg, Schas, de Schneidauer, de Schorsin, Schrammen,, Schroots, de Schrynmakers, Schwab, Scronx, Smeets, Solbroeucq, Somers, Sleenmetser, Stellingwerff, Sterckx, Stevens, Streythagen, de Succa, Swartebroecckx, Swennen.

Talbot, Tesch, Testa, Thomae, Troenen .

Vaes, le Vaillant de Jollain, de la Vallée Poussin, Valteau de Chabresy, Vanlair, de Varo, Vergole, de Voet, van Volxem, Vrerix, Vreven.

de Wampe, de Wellen, Wiggers, Wilsens, Winandy, van Winde, Witten, Wouermans, Wydenhorst.

de Xavier, Xhignesse.

Zaepffel, de Zangré, Zebouls, Zoenius.

De nombreux dossiers contiennent les notes rassemblées en vue d'établir les tableaux des 32 quartiers des alliances de la famille Schaetzen. L'intérêt du fonds de Schaetzen déborde ainsi largement du cadre nobiliaire initial pour s'élargir entre autres aux familles patriciennes des anciens Pays de Liège et comté de Looz. Les dossiers les plus volumineux se rapportent aux ascendants du baron de Schaetzen et de son épouse, qui lui est apparentée au 6e degré civil par les Corswarem. La publication de leurs quartiers généalogiques permettra d'orienter les recherches dans le fonds ¹²:

2-3. Baron Marcellin dit Marcel-Armand-Gérard-J.-M. de Schaelzen de Schaetzenhoff, doct. en phil. et lettres, chef de bureau e.d. du Service de la Noblesse au Min. des Aff. étr, membre du Conseil héraldique, membre eff. de la Comm. royale des Mon. et des Sites, ° Tongres 28 mars 1897, + Bruxelles 25 nov. 1966, X Liège 18 mai 1920 Ida-Madeleine-M.-G• de Laminne de Bex, °Liège 22 juil. 1894.

4-5. Baron Joseph-Alfred-M. de Schaelzen, cons. prov., notaire, " Tongres 9 fév. 1870, y + 20 juin 1940, X Rykhoven 19 juil. 1894 Valérie-M.-Hubertine-Marcelline-Clotilde-Jacqueline Roelants, °Stevoort 29 nov. 1874, + Tongres 2 fév. 1914.

6-7. Chev. M.-L.-Henri de Lamime, ° Liège 5 avril 1854, y + 4 mars 1914, y X 14 sept. 1893 Laure-M.-Augusta de Corswarem, ° Aubange 11 mai 1871, + Rotheux- Rimièrè 13 juil. 1955.

8-9. Chev. Oscar-J. de Schaelzen, échevin de Tongres, cons. prov., membre de la Chambre des Repr., veuf en prem. noces de Hortense-H° Schaetzen ° Tongres 9 avril 1836, y + 13 sept. 1907, X Liège 25 juil. 1865 Marie-Th.-E.-Hubertine de Corswarem, ° Hasselt 20 mars 1845, + Tongres 21 fév. 1919.

10- 11. Odilon-M.-H.-Marcellin Roelants, doct. en droit et en sciences pol. et adm., oHasselt 7 juin 1844, + Rijkhoven 7 avril 1894, y X 12 avril 1871 Malvina- Lambertine-Wilhelmine du Vivier, ° Hasselt 28 sept. 1849, + Tongres 16 janv. 1926.

12-13. Chev. J.-Fr.-Adolphe de Laminne, ° Liège 8 juill. 1825, y + 5 avril 1908, obtint 14 oct. 1884 recon. de nobl. et du titre de chev. pour lui et tous ses desc. mâles. Il X Liège 17 août 1852 M.-Caroline-Sophie de Polesta, y o 7 avril 1831, y + 17 fév. 1900.

14-15. Chev. Théodore-Hubert-Félix-M. de Corswarem, prés. à la Cour d'appel de Liège, oHasselt 6 mai 1843, + Rotheux-Rimièrè 11 juil. 1924, obtint 20 oct. 1921 conc. du titre pers. de chev. Il X Aubange 7 juin 1870 Marguerite-Augustine-Ida de Mathelin de Papigny, o Tintigny 5 mai 1848, +Liège 20 mars 1910.

16-17. Chev. Louis-Ulric-Léonard de Schaelzen, membre de la Chambre des Repr., prés. à la Cour d'appel de Liège, °Tongres 12 déc. 1793, y + 21 oct. 1880, obtint 8 fév. 1876 conc. de nobl. et du titre de chev. pour lui et tous ses desc. mâles. Il X Tongres 9 oct. 1833 M.-Thérèse-J^{ne} de Bellefroid, ° Tongres 27 mars 1808, y + 26 mars 1905.

¹² Ce tableau de quartiers a été dressé sur base des documents présents dans le fonds lui-même. Les publications telles EPN, ANB, Coomans de Brachène, de Troostembergh, etc., corroborent les filiations. Les dates citées ici ne le sont qu'à titre indicatif, leur contrôle ne se justifiant pas dans le cadre du présent inventaire.

Office généalogique et héraldique de Belgique

18-19. J.-Théodore de Corswarem, dir. prov. puis inspecteur en chef des Postes, o Hasselt 26 juil. 1803, t Liège 1^{er} avril 1868, obtint 10 janv. 1847 recon. de nobl. Il X Hasselt 23 juil. 1840 M.-Anne-J^{me} -Augustine dite Augusta Gelders, o Stevensweert 31 mars 1816, + Liège 12 déc. 1866.

20-21. Armand-Frédéric-Alphonse Roelants, o Saint-Trond 24 juin 1803, t Hasselt 18 juil. 1870, y X 21 oct. 1829 M.-Catherine-E.-Guillelmine van Hese, y o 3 janv. 1803, y + 22 déc. 1879.

22-23. Pierre-Fr.-Ch. du Vivier, o Schalkhoven 12 juin 1815, + Hasselt 5 août 1887, X Curange 4 oct. 1848 Anne-Guillelmine-Valérie Claes, o Hasselt 21 janv. 1826, y + 17 juil. 1886.

24-25. Louis-Fr.-J. de Laminne, chev. du SER, membre de la Chambre des Repr., o Liège 22 avril 1789, y + 22 sept. 1858, y X 5 août 1818 Agnès-Lambertine de Bex, y o 5 janv. 1798, y + 13 janv. 1878.

26-27. Baron Louis-M.-René de Potesta de Waleffe, cons. à la Cour d'appel de Liège, oMaastricht 9 juin 1798, + Liège 4 juin 1870, y X 24 juin 1823 M.-L^c -Sophie de Bex, y °4 mars 1803, y + 20 juil. 1884.

28-29 = 18-19.

30-31. Jean-B.-Gabriel-J.-Hippolyte de Mathelin de Papigny, cons. prov. et député perm. du Luxembourg, ° Messancy 23 oct. 1818, + Arlon 21 nov. 1881, X Tintigny 16 déc. 1844 baronne Laure-J^{me}-H^c d'Huart y o 9 avril 1822, + Aubange 17 déc. 1890.

32-33. Georges-Frédéric-Louis de Schaelzen, 1753-1824, X 1788 Joséphine- Régine-H^c van der Maesen, 1755-1822.

34-35. Chrétien-L.-Guillaume de Bellefroid, sgr de Colmont, 1774-1823, x 1806 Joséphine-M.-Fr^{sc} van der Meer, 1780-1857.

36-37. Jean-Hubert-M.- J. de Corswarem, 1763-1840, veuf en prem. noces d'Anne Sproelants, X 1795 Marie-E. Borghs, 1765-1841.

38-39. Nicolas-Auguste-Félix Gelders, membre du Congrès nat., membre de la Chambre des Repr., 1788-1832, X 1813 M.-Catherine-Martine-Jo• den Ouden, 1777-1855.

40-41. Jacques-Guillaume Rotuants, sgr de Gothem, 1758-1803, X 1796 Isabelle-Cornélie-Guillaume-Julienne de Stappers, 1777-1817, remariée au baron Bonaventure de Heusch de Bombroeck.

42-43. Maur-Jean-Etienne *van Hese*, 1767-1848, X 1801 M.-E.-Pauline-Guillelmine *Meugens*, 1774-1847.

44-45. Nicolas-Fr.-]. du Vivier, 1762-1829, X 1799 Lambertine-M .-Catherine Barthels, 1774-1850.

46-47. Maurice-Ulysse *Claes*, 1792-1880, X 1823 Anne-Cécile-Hubertine *Vannes*, 1804-1842.

48-49. Remacle-J. de Laminne, chev. du SER par diplôme du 27 juil. 1783, 1756-1798, X 1785 M.-Béatrice-J^c de Raick, 1763-1792.

50-51. Jean-P.-J.-Ernest de Bex, chev. du SER, 1768-1845, remarié en secondes noces à Amélie-Florence le Preudhomme de Fontenoy, X 1796 M.-Agnès-Le.Th. de Grumse/ d'Emale, 1762-1803.

52-53. Baron Charles-L.-René *de Potesta de Waleffe*, 1769-1834, X 1797 baronne Louise-Lambertine-H^c *de Rosen*, 1775-1867.

54-55 = 50-51.

56-59 = 36-39.

60-61. Jean-]. *de Mathelin*, membre du Congrès nat., 1780-1853, X 1806 J^{me}-Marguerite *de Favrais*, 1790-1858.

62-63. Baron Auguste-H.-Vincent d'Huart, gouverneur a.i. du Luxembourg, 1789-1868, X 1819 Apolline-Eléonore d'Anethan, 1798-1856.

64-65. Arnold *de Schaetzen* X Anne-Gertrude *Bosch*.

66-67. Léonard-]. *van der Maesen* X Marie-Ide *Loyens*.

68-69. Arnold -Chrétien *de Bellefroid* X E.-Hélène-Rose *Driesen*.

70-71. J.-Lambert-Hyacinthe *vam der Meer* X M.-Jacobe-Fr^{sc} *de Schaetzen*.

72-73. Pierre-Théodore-H. *de Corswarem* X Eve-J.-Th. *de Reni de Nieuberg*,

74-75. Guillaume *Borghs* X Arnoldine-Marguerite *Stellingwerff*.

76-77. Jacques-]. *Gelders* X Joséphe *Bongaerls*.

78-79. Martin *den Ouden* X Anne-Marguerite *Deelen*.

80-81. Jacques *Roelants* X M.-Jeanne *Royers*.

82-83. Guillaume *de Stappers* X Catherine-Gérardine *van der Straeten*.

- 84-85. Jean-Lambert *van Hese* X Ide-Catherine *Schoenaertls*,
86-87. Englebert *Meugens* X Françoise *Stellingwerff*, sœur du quartier.
88-89. Jean-]. *du Vivier* X Marie-Anne *Berryer*.
90-91 Lambert *Barthels* X Catherine-Agnès *van Caulille*.
92-93. Guillaume-Lambert *Claes* X Anne-Elisabeth *Bosch*.
94-95. Guillaume *Vannes* X Gertrude *Claes*, sœur du quartier.
96-97. Jean-]. *de Laminne* X M.-Catherine-Fr^{se} *Pollard*.
98-99. Mathieu-L. *de Raick*, chev. du SER, X M.-Catherine *de Closset*.
100-101. Jean-P.-J. *de Bex*, chev. du SER, X M.-Agnès-Charlotte *de Goeswm*.
102-103. Hubert-P. *de Grumsel* X Anne-M.-Catherine *de Lezaack*.
104-105 · Baron Jean-L.-René *de Potesta de Waleffe* X Th.-Jeanne-L. • *de Flaveau de Henry de la Raudière*.
106-107. Baron Charles-Servais *de Rosen de Borgharen* X M.-1"-Isabelle *van Buel*.
108-109 = 100-103.

112-119 = 72-79.

120-121. Gilles-Fr. *de Mathelin* X Marguerite *de Papigny*.
122-123. Remacle-André *Favrais* X Marie *Bourgeois*.
124-125. Baron H.-Ant.-J.-Eloi *d'Huart* X Catherine-Philippine-L^e -J^{ne} *de Patoul*,
126-127. Baron Fr.-H.-Fr. de Paul-]. *d'Anethan* X M.-Catherine-J^{ne} *de Maréschal*.

Jusqu'à présent le fonds de Schaetzen ne comportait pas de dossier relatif à la famille Schaetzen elle-même. Le second legs par contre contient une documentation tellement ample à son sujet que la création d'un classement numérique parallèlement au classement alphabétique existant s'est imposé. Les diverses actions menées par le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff en vue d'obtenir rectification d'état civil, adjonction de nom, modification d'armoiries requièrent en effet une étude approfondie et détaillée de l'histoire de sa propre famille. Pour chaque porteur du nom, il constitua un dossier regroupant tous les renseignements biographiques trouvés au cours de recherches dans ses collections personnelles ou dans les dépôts d'archives. Il s'attacha également à établir sur preuves les quartiers des nombreuses familles alliées à la sienne. Tous ces dossiers sont classés en une première section consacrée à la famille Schaetzen.

Les papiers personnels du baron de Schaetzen font l'objet d'une deuxième section. Ceux-ci reflètent les multiples activités qu'il déploya pas uniquement sur le plan généalogique et héraldique mais aussi dans les domaines archéologique et culturel.

Dans une troisième et dernière section se retrouvent des travaux personnels que le baron de Schaetzen avait entrepris, et diverses notes qu'il avait rassemblées à titre documentaire. Le nouveau classement numérique a permis l'insertion des dossiers d'intérêt général, contenus précédemment dans les deux premières boîtes du fonds.

Famille Schaetzen

Enfants du baron Marcel (1897-1966) et de M.-Thérèse de Corswa rem (1845-1919).

1. Notes généalogiques.
 - 1.1. Généalogies imprimées : extraits de *l'ANB* 1881, 1897, 1929-1930 et 1942-1915. En annexe, attestation du professeur Jean *Gessler*, certifiant que le baron (Camille) *de Borman* est l'auteur de la généalogie Schaetzen parue dans *l'ANB*, 1881.
 - 1.2. Généalogies manuscrites, dressées aux XIX^e et XX^e s¹³.
 - 1.3. Recherches faites en 1919 par Jean Yernaux, conservateur des AEL: résumé d'une soixantaine d'actes conservés au dépôt de Liège.
 - 1.4. Dépouillement par le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff des registres aux œuvres des échevins de Tongres (1760-1796), conservés au RAH.
 - 1.5. Dépouillement par Brigitte de Schaetzen de Schaetzenhoff des protocoles des notaires tongrois R. van Bloer (1725-1778), F. Tournaye (1756-1793), J.H. Clercx (1763-1782) et P. Christiaens (1774-1797), conservés au RAH.
 - 1.6. Notes diverses rassemblées par le baron de Schaetzen.
 - 1.7. Copie de la chronique tongroise (1662-1688), rédigée par Arnold-Guillaume Schaetzen (1639-1709), traduite et

¹³ Les généalogies plus anciennes sont conservées au SAT, Fonds baron de Schaetzen de Schaetzenhoff. L'«Office» est cependant en possession d'une carte généalogique de la famille Schaetzen, dressée en 1642 (*Catalogue des portraits, tableaux et obiit*, in *Le Parchemin*, 1978, p. 170, n° 43).

Office généalogique et héraldique de Belgique

annotée par le baron de Schaetzen en vue d'une publication ¹⁴.

- 1.8. Extraits de l'état civil moderne et des registres paroissiaux.
- 1.9. Extraits de presse, imprimés divers.

2. Tableaux de quartiers

Famille Schaetzen ¹⁵

- 2.1. Enfants de Georges-Frédéric (1753-1825) et de Joséphine-Régine *van der Maesen* (1755-1822).
- 2.2. Enfants du chev. Louis (1793-1880) et de M.-Thérèse de Bellefroid (1808-1905).
- 2.3. Enfants du chev. Oscar-J. (1836 -1907) et de M.-Thérèse *de Corswarem* (1845-1919).
- 2.4. Enfants du baron Marcel (1897-1966) et d'Ida *de Laminne de Bex* (° 1894).

Familles alliées

- 2.5. Francine *de Beco* (°1917), épouse du baron Erard.
- 2.6. Baron Joseph *de Bonhome* (1882-1970), époux de Hortense.
- 2.7. Marthe *de Barman* (° 1904), épouse du chev. André.
- 2.8. Juliette *Breuls* (° 1891), épouse du chev. Georges.
- 2.9. Caroline *van Brienen* (1855-1927), épouse du chev. Ludovic.
- 2.10. Comte Xavier *de Briey* (° 1937), époux de Béatrice.
- 2.11. M.-Thérèse *de Corswarem* (1845-1919), épouse du chev. Oscar-].
- 2.12. Nicole *de Croes* (° 1937), épouse du chev. Eric.
- 2.13. Ghislaine *Debaisieux* (° 1913), épouse du chev. Jacques.
- 2.14. Chev. Alfred *de Donne* (1839-1909), époux d'Emma.
- 2.15. Baronne Renée *van Eyll* (° 1926), épouse du chev. Maurice.
- 2.15. Elisabeth *de Grady de Horion* (° 1934), épouse du chev. Hubert.
- 2.17. Chev. Robert *de Harlez de Deulin* (o 1920), époux de Noëlle.
- 2.18. Léon *Henry de Hassonville* (1885-1940), époux de Lutgarde.
- 2.19. Chev. Paul *le Jeune d'Allegeershecque* (o 1929), époux de Jacqueline.
- 2.20. Luciane *de Kerchove d'Exaerde* (o 1929), épouse du baron Alain.
- 2.21. Marguerite *de Laminne* (o1910), épouse du chev. Ulric.
- 2.22. Dominique *Leemans* (o1940), épouse du chev. Albert.
- 2.23. Baronne Hélène *de Macar* (o 1908), épouse du chev. Xavier.
- 2.24. Idesbald *le Maistre d' Anstaing* (o 1934), époux de Thérèse.
- 2.25. Sabine *de Neve de Roden* (°1921), épouse du chev. Jean.
- 2.26. Elisabeth *de Paul de Barchifontaine* (1906-1972), épouse du baron Philippe.
- 2.27. Madeleine *Pirlot* (°1918), épouse du chev. Guy.
- 2.28. Marguerite *de Radzitzky d'Ostrowick* (1882-1959), épouse du chev. Louis.
- 2.29. Valérie *Roelants* (1874-1914), épouse du baron Joseph.
- 2.30. .M.-Henriette *Rosseeuw* (1878-1915), épouse du chev. Arnould.
- 2.31. François *Stas de Rirhelle* (°1939), époux d'Elisa beth.
- 2.32. Monique *de Terwangne* (°1936), épouse du chev. Marc.
- 2.33. Paul *van Tieghem de Ten Berghe* (° 1936), époux de Claire.
- 2.34. Mathilde *d'Udekem d'Acoz* (° 1893), épouse du chev. Charles.
- 2.35. Guy et Paul *de Valensart Schoenmaeckers* (° 1919 et 1923), époux respectifs de Cécile et de Yvette.
- 2.36. Louis *de la Vallée Poussin* (1869-1938), époux de Marguerite.
- 2.37. Baudouin *de Wasseige* (° 1933), époux d'Anne.M.-Bénédicté *Winandy* (° 1940), épouse du chev. Baudouin.

¹⁴ SAT, *ibid.*, n° 32.

¹⁵ Un tableau des 42 quartiers d'Arnold Schaetzen (1708-1789) et de son épouse Anne-Gertrude *Bosch* (1716-1755) fait partie des collections de l'«Office» (*Catalogue des portraits, tableaux et obiit*, in *Le Parchemin*, 1978, p. 170, n° 44).

3. Notices biographiques des porteurs du nom.

Avant 1876 ¹⁶

- 3.1. Degré I: Jean (+avant 1417), X Jeanne *de Wellen*.
- 3.2. Degré II: Herman (+avant 1451), X Alette *de Henis*.
- 3.3. Degré III : Arnold (+ 1482), X Gertrude *van den Brouck*.
- 3.4. Degré IV : Arnold (+ 1519), X Elisabeth *de Horpmael*.
- 3.5. Degré V : François (+ 1577), X Marie *Stas* .
- 3.6. Degré VI: Arnold (+ 1591), X Marie *Eyckenhuts* .
- 3.7. Degré VII: Arnold (+ 1644), X Anne *van Dyck*.
- 3.8. Degré VIII: Arnold (1614-1662), X A) Elisabeth *van Castart*, X B) Marie *van der Linden*.
- 3.9. Degré IX : Arnold-Guillaume (1639 -1709), X Elisabeth Cluts.
- 3.10. Degré X: Udalric-Joseph (1677-1720), X Marie-Anne *van Hove*.
- 3.11. Degré XI: Arnold (1708-1789), X Anne- Gertrude Bosch.
- 3.12. Degré XII : Georges-Frédéric (1753-1825), X Joséphine-Régine *van der Maesen*
- 3.13. Branche aînée éteinte, issue de François-Gilles (1672 -1737), fils d'Arnold-Guillaume et Elisabeth Cluts.
- 3.14. Branche cadette éteinte, issue de Rutger-Henri (1660-1715), fils d'Arnold et Marie van der Linden.

Après 1876 ¹⁷

- 3.15. Chev. Louis-Ulric-Léonard (1793 - 1880), X M.-Thérèse de Bellefroid.
- 3.16. Chev. Oscar-J. (1836-1907), X A) Hortense *Schaetzen*, X B) M.-Thérèse *de Corswarrem*.
- 3.17. Chev. Louis (1886- 1958), X Marguerite *de Radzitzky d'Ostrowick*.
- 3.18. Chev. Georges (1887-1916), X Juliette Breuls.
- 3.19. Chev. Charles (1892-1970), X Mathilde d'Udekem d'Acoz.
- 3.20. Baron Paul (1868 - 1958), X Marguerite *de Borman*.
- 3.21. Baron Joseph (1870 -1940), X Valérie *Roelants* .
- 3.22. Enfants du baron Marcel (1897-1966), qui X Ida *de Laminne de Bex*.
- 3.23. Baron Oscar (°1901), X Henriette *de Laminne de Bex*.
- 3.24. Baron Erard (°1904), X Francine *de Beco* .
- 3.25. Chev. André (1906 -1963), X Marthe *de Borman*.
- 3.26. Baron Philippe (1903-1973), X Elisabeth *de Paul de Barchifontaine*.
- 3.27. Chev. Xavier (°1905), X baronne. Hélène *de Macar*.
- 3.28. Chev. Guy (°1913), X Madeleine *Pirlot*. 3.29. Chev. Arnould (1876-1962), X A) M.-Henriette *Rosseeuw*, X B) Katy *van der Noot dit de Moorsel*.
- 3.29. Chev. Ulric (°1904), X Marguerite *de Laminne*.
- 3.31. Chev. Léon (°1905), X Gabrielle *de Borman*.
- 3.32. Chev. Adrien (°1906), prêtre-missionnaire.
- 3.33. Chev. Jacques (°1912), X Ghislaine *Debaisieux*.

4. Homonymes

- 4.1. Branche non rattachée de Saint-T rond.
- 4.2. Homonymes en Allemagne.
- 4.3. Homonymes en France.
- 4.4. Notes concernant des familles portant des noms similaires: *Schats*, *Schaethorch*. *Satzenhonffen*, *Schätske*, etc.

¹⁶ La numérotation des générations suit la filiation en ligne directe jusqu'à Louis -Ulric Léonard de Schaetzen, créé chevalier en 1876. Un tableau généalogique détaillé, mentionnant tous les porteurs du nom avant 1876, est annexé au livre du chev. Guy de Schaetzen, *Les Schaetzen dans la «bonne» ville de Tongres*, Bruxelles, 1975.

¹⁷ Pour les générations faisant partie de la noblesse du royaume de Belgique, voir *EPN*, 1968, pp. 1-15.

5. Héraldique

5.1. Notes diverses.¹⁸

5.2. Vitraux armoriés offerts par la famille de Schaetzen en la basilique N.-D. à Tongres, en l'église N D. du Sablon à Bruxelles, en l'abbaye bénédictine de Hurtebise à Saint-Hubert, en l'église paroissiale de Rotheux -Rimière.

6. Onomastique

6.1. Etymologie .

Rectification d'état civil par adjonction de la particule « de »¹⁹

6.2. Décisions : jugement du tribunal de première Instance de Tongres, 18 juil. 1922 ; arrêt de la Cour d' appel de Liège, 29 mai 1923 ; arrêt de la Cour de cassation, 6 mars 1924 ; arrêt de la Cour d'appel de Gand, 11 déc. 1924 ; certificat de non-pourvoi délivré par le greffier en chef de la Cour de cassation, 21 mars 1925 ; jugement du tribunal de première Instance de Malines, 29 oct. 1926.

6.3. Articles et publications : *Gazette de Liège*, 9 juin 1923 ; *Pandectes périodiques*-, 1923, n ° 177 ; *L' Eventail*, 29 mars 1925; *La Belgique judiciaire*, 1925, pp. 201 -206 ; *Le Soir*, 19 avril 1925 ; *Revue de l'A ministration et du droit administratif de la Belgi que*, 1925, pp. 225-230.

6.4. Rectification matérielle des actes d'état civil (inscription de la mention marginale). Délai définitif du pourvoi en cassation après l'arrêt de Gand.

6.5. Correspondance de la famille.

6.6. Filiation²⁰; inventaire des pièces produites ; actes à rectifier ; extraits de jurisprudence et de doctrine.

6.7. Cour d'appel de Gand : signification, requête, conclusions, mémoire, etc.; correspondance .

6.8. Cour de cassation : significations, mémoire, etc. ; correspondance.

6.9. Cour d'appel de: Liège : conclusions, mémoire, requête, signification, etc. ; la particule au Pays de Liège ; correspondance.

6.10. Tribunal de première Instance de Tongres : inventaire des documents ; mémoire ; correspondance ; examen et réfutation de quelques arguments.

6.11. Tribunal de première Instance de Liège: jugements rectifiant l'acte de mariage de Marcellin dit Marcel -Armand-Gérard-J.- M. et les actes de naissance de ses trois premiers enfants, 8 avril 1925.

Adoption «van Brien en »

6.12. Adoption de la branche aînée de la famille de Schaetzen par Ferdinand- M-Th. van Brien en. Acte du 18 janv. 1943, confirmé par arrêt de la Cour d'appel de Liège du 5 juin 1943.

Adjonction du nom «de Schaetzenhoff»

6.13. Requête présentée au Régent par le baron Marcellin dit Marcel-Armand - Géra rd -J. -M. de Schaetzen, ses enfants et petit-fils.

6.14. Actes de naissance des requérants ; attestation du Min. des Aff. étr. touchant le titre de baron du père et celui de chevalier des fils.

6.15. Engagement des requérants de payer les droits d'enregistrement.

6.16. Tableau généalogique depuis Jean Schaetzen qui fit reliéf les 13 fév. 1383 et l^{er} fév. 1392 par devant la Cour féodale de l'abbesse de Munsterbilzen de divers fiefs sis à Wellen.

6.17. Historique de la seigneurie ou cour censale de Schaetzenhoff .

6.18. Premiers seigneurs de la famille au XV^e s.; filiation jusqu'au degré VIII.

6.19. Autres seigneurs de 1508 à 1651 : *Witten, van Buel, Moersman*.

6.20. Rachat par Arnold Schaetzen, 26 juin 1651.

6.21. Depuis le rachat par Arnold Schaetzen (degré VIII) jusqu'à la résolution au Pays de Liège ; filiation jusqu'au degré XII.

6.22. Depuis la Révolution; filiation jusqu'ux requérants.

¹⁸ Le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff préparait la publication d'un armorial des familles tongroises. La volumineuse documentation qu'il avait rassemblée sur fiches est conservée au SAT, *ibid.*, n° 3557-3565. Seules les fiches concernant les Schaetzen n'y figurent pas ; elles sont groupées dans le présent dossier.

¹⁹ Nous avons respecté le classement établi par le baron de Schaetzen bien qu'il ne suive pas un ordre chronologique.

²⁰ La plupart des preuves de filiation sont conservées dans les dossiers 3.1 à 3.12. Pour ses diverses actions en rectification d'état civil, en adjonction de nom ou en modification d'armoiries, le baron de Schaetzen de Schaetzenhof puisait dans les dossiers précités puis reclassait les pièces après usage. Parfois même il joignait les originaux, extraits des archives familiales. On ne s'étonnera donc pas, lors de la consultation du présent fonds, de rencontrer des dossiers incomplets.

6.23. Notes de recherches en vue de constituer le dossier.

6.24. Correspondance.

6.25. Arrêté du Régent, 19 déc. 1949; publication au *Moniteur belge* 25 déc 1949, col 11.395; paiement des droits d'enregistrement.

Rectifications diverses d'état civil

6.26. Jugement du tribunal de première Instance de Liège, 30 sept. 1926:

inscription de l'adjonction « de Bex » au patronyme « de Laminne » dans l'acte de naissance d' Ida-Maddeleine-M.-G^e de Laminne, dans son acte de mariage avec le chev. Marcel Schaetzen, dans les actes de naissance des quatre premiers enfants issus de cette union.²¹

6.27 Jugement du tribunal de première Instance de Liège, 7 avril 1952: inscription de l'adjonction « de Schaetzenhoff » au patronyme « de Schaetzen » dans les actes concernant le baron Marcellin dit Marcel-Armand -Gérard-J.-M. de Schaetzen et ses enfants ; inscription de l'adjonction « de Bex » au patronyme « de Laminne » d'Ida -Madeleine- M.-G^e de Laminne dans l'acte de naissance de la fille Noëlle-Marcelle-M. de Schaetzen ; insertion de qualités nobiliaires.

6.28. Jugements du tribunal de première Instance de Liège, 4 mai 1953 et

30 nov. 1953 : insertion du titre de baron dans les actes concernant le baron Joseph-Alfred -M. de Schaetzen ; adjonction de la particule et insertion du titre de chevalier dans les actes concernant les frères des fils survivant du baron Joseph de Schaetzen et leurs ancêtres, décédés avant l'arrêt de la Cour d'appel de Gand ; inscription de l'adjonction « de Bex » au patronyme « de Laminne » dans les actes concernant Henriette-M.-G^e de Laminne, épouse du chev. Oscar-Télémaque-M. de Schaetzen ; rectification du nom «Duvivier» en « du Vivier » dans les actes concernant Valérie Roelants, épouse du baron Joseph de Schaetzen, fille d'Odillon-M.-H.- Marcellin et de Lambertine-Malvina -Wilhelmine du Vivier.²²

7. Statut nobiliaire²³

7.1. Concession de noblesse et du titre de chevalier, transmissible à tous les descendants mâles, pour Louis-Ulric-Léonard Schaetzen, 8 fév. 1876. Requête en reconnaissance de noblesse et en concession du titre de chevalier, 21 no v. 1871; copie du dossier conservé au min. des Aff. étr. ; copie des procès-verbaux des séances du Conseil héraldique ; 2 copies conformes des lettres patentes.

7.2. Concession du titre de baron, transmissible par ordre de primogéniture masculine, pour le chev. François dit Frantz-J.-Oscar-M. de Schaetzen 8 oct. 1929 ; Requête, 27 sept. 1921 ; correspondance.

7.3. Concession du titre personnel de baron pour le chev. Paul -Théodore-M. de Schaetzen, 3 juil. 1939. Correspondance.

7.4. Concession du titre de baron, transmissible par ordre de primogéniture masculine, pour le chev. Joseph-Alfred-M. de Schaetzen, 3 juil. 1939. *Correspondance* ; 2 copies conformes des lettres patentes.

7.5. Autorisation de porter le titre de baron du vivant de son père, pour le chev. Marcellin dit Marcel-Armand-Gérard- J. -M. de Schaetzen, 8 avril 1940²⁴; Correspondance.

7.6. Modification d'armoiries par voie de reconnaissance, pour le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff, 2 avril 1952²⁵. Correspondance ; 12 documents armoriés des XVe et XVIe s. avec le franc-quartier chargé de trois coquilles posées et rangées en bande ; 11 documents des XVIIe et XVIIIe s. avec la devise « Houdt in alles middelmaet want t'leven maer op Schaetzen gaet » ; documents pour établir la filiation depuis Jean Schaetzen, qui releva un fief pardevant la Cour féodale de l'abbesse de Munsterbilzen en 1383 et 1392 ; 6 documents joints en copie authentique, extraits des archives de Schaetzen.

7.7. Modification d'armoiries par voie de concession, pour le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff, 16 mai 1956.²⁶

²¹ Voir note 11 ci-dessus.

²² La rectification de l'acte de naissance de Lambertine-Malvina-Wilhelmine du Vivier avait été ordonnée précédemment par jugement du tribunal de Hasselt en date du 16 juil. 1913.

²³ Les dates mentionnées sont celles des arrêtés royaux octroyant les faveurs nobiliaires et non celles des lettres patentes qui donnent leur effet à ces arrêtés.

²⁴ Les lettres patentes afférentes à cette faveur ne furent jamais levées, le chev. Marcel de Schaetzen ayant succédé entre-temps au titre de baron de son père, décédé le 20 juin 1940.

²⁵ Le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff obtint l'autorisation de modifier la position des coquilles dans le franc-quartier des armes de concession en les rangeant en bande et en les posant dans le sens de la bande ; il put également adopter l'ancienne devise, « Houdt in alles middelmaet want t'leven maer op Schaetzen gaet », de sable sur un listel d'argent. la cote d'armes des tenants subit la même modification que les armoiries.

²⁶ Il obtint l'autorisation de changer la disposition des coquilles de la cote du tenant senestre qui sont disposés 2 et 1 (comme dans la concession de 1939) au lieu d'être rangées en bande et posées dans le sens de la bande (comme suite à la modification de 1952), et d'ajouter aux épieux tenus par les tenants une banderole coupée d'argent et de sable. Cette dernière modification d'armoiries n'est pas signalée par l'EPN, 1968, p. 1.

Office généalogique et héraldique de Belgique

8. Association de la famille de *Schaetzen* : statuts, modification des statuts suite à la loi sur les adoptions, convocations, compte-rendus, etc.²⁷

9. Confrérie « Virga Jesse » : réception des membres de la famille de *Schaetzen*.²⁸

Papiers personnels

10. Personalia

10.1. Pièces d'identité, passeports, permis de conduire, permis de chasse, etc.

10.2. Certificats de noblesse.

10.3. Etudes secondaires et universitaires: diplômes, attestations, programmes, etc.

10.4. Guerre 1914-1918: correspondance sur le front, livret militaire, carte du feu, etc.

10.5. Guerre 1940-1945: interventions dans le rapatriement de réfugiés.

10.6. Bibliographie: articles et compte rendus publiés par le baron de *Schaetzen* de *Schaetzenhoff*.

10.7. *Notre livre de raison*: journal tenu par le baron de *Schaetzen* depuis le 18 mai 1920, date de son mariage religieux, jusqu'en déc. 1939. Contient *in fine* la liste des sociétés d'art, d'histoire et d'archéologie, dans lesquelles il a été reçu, la liste des décorations belges et étrangères, qui lui ont été décernées, la liste des sociétés commerciales et financières, dans lesquelles il remplit un mandat. Reliure armoriée par Ch. Desemblancx²⁹. Armoiries d'alliance sur la page de garde dessinées par L. Diekmann .

11. Carrière administrative et mandats officiels.

11.1. Fonctions au ministère des Affaires étrangères, service des Ordres et de la Noblesse: entrée comme agent temporaire, 15 oct. 1919; nomination d'attaché, 31 août 1921; nomination de sous-chef de bureau, 31 déc. 1921; nomination de chef de bureau, 31 déc. 1924; mise en disponibilité, 1^{er} juil. 1927.

11.2. Délégation à la Conférence financière internationale, Bruxelles 1920.

11.3. Conseil héraldique : nomination comme membre suppléant, 17 déc. 1927; comme membre effectif, 1er juin 1939.

11.4. Commission royale des Monuments et des Sites : nomination comme membre correspondant pour la province du Limbourg, 30 mai 1930; comme membre effectif, 24 juin 1956; volumineuse correspondance.

11.5. Mandats dans diverses sociétés financières, industrielles, coloniales, etc.

12. Direction de l'Annuaire de la Noblesse belge

12.1. Correspondance e.a. des anciens directeurs, le colonel de Patoul, le baron de Troostembergh, A. de Ridder.

12.2. Notes préparatoires pour l'Annuaire de 1951-1960, qui ne devait jamais paraître.

12.3. Prospectus annonçant des publications à caractère généalogique, comptes rendus, etc.

13. Sociétés savantes, associations culturelles, cercles

13.1. Fédération archéologique et historique de Belgique.

13.2. Académie royale d'archéologie de Belgique.

13.3. Musées royaux d'Art et d'Histoire.

13.4. Bibliothèque royale de Belgique : interventions du baron de *Schaetzen* de *Schaetzenhoff* lors de l'achat du fonds Houwaert, 1931-1932.

13.5. Association royale des Demeures historiques de Belgique.

13.6. Ligue des Amis du château de Beersel.

13.7. Les Amis de la Commission royale des Monuments et des Sites.

13.8. Société des Bibliophiles liégeois, Office généalogique et héraldique de Belgique, Société héraldique luxembourgeoise, Société royale de numismatique de Belgique.

13.9. Commissariat général de l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles, 1958 : membre de la classe « Espaces verts et Arts des Jardins».

²⁷ Des comptes rendus des assemblées sont régulièrement publiés dans le *Bull. de l'ANRB*.

²⁸ Cette confrérie, vénérant à Hasselt la Vierge sous l'invocation « Virga Jesse », date de 1314. Elle a conservé un caractère strictement héréditaire et familial. Les membres de la famille *Schaetzen* y sont admis du chef de leur ascendance *Corswarem*. Voir *Bull. de l'ANRB*, 1955, p. 29; 1962, p. 57; 1964, p. 124.

²⁹ Vicomte de Jonghe d'Ardoye, J. Havenith., G. Dansaert, *Armorial belge du bibliophile*, Bruxelles, 1930, t. III, p. 863, reproduit ce fer.

13.10. Grand Serment royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles.

13.11. Association de la Noblesse du royaume de Belgique.

13.12. Concert noble.

14. Ordres de chevalerie, décorations

14.1. Ordre souverain et militaire de Saint-Jean de Jérusalem dit de Malte: diplôme de la croix au mérite de 1^{ère} classe, 1936; procès-verbal d'enquête sur la filiation et la noblesse du baron de Schaetzen de Schaetzenhoff, 1942.

14.2. Ordre équestre du Saint-Sepulcre de Jérusalem.

14.3. Décorations civiles et militaires, belges et étrangères: brevets, extraits du *Moniteur belge*, correspondance³⁰.

15. Correspondance

15.1. Correspondance généalogique.³¹

15.2. Relations avec des artistes, peintres, portraitistes, graveurs, relieurs- doreurs, etc.

15.3. Mondanités.

Travaux personnels et notes diverses

16. Coutumes et qualifications nobiliaires. Relevés dans la bibliographie et dans les archives de nombreux exemples concernant certains usages nobles (tels les funérailles *cum fastu armorum*, les pierres tombales avec 4 quartiers, la tenue de colombiers, etc.) et concernant certains titres (tels *erentfesten*, *mevrouw*, douairière, honorable, etc.)³². En annexe un dessin naïf à l'aquarelle, du XVIII^e s., qui représente un cavalier en armure, tenant une bannière chargée d'un écusson aux armes *Heusch*, avec le sous-titre éloquent: « doen men nog schreef Eedel en Eerentfest / was den adel op zijn best, / maer nu het al is Hoogwelgebooren, / is den adel schier verlooren. »

17. Chasse. Notes diverses, bibliographie, copie des mandements en matière de chasse publiés par les princes-évêques de Liège. En annexe : *Sommaire des Miracles continuels qui se font dans l'Eglise & Monastère du Grand S. HUBERT en Ardenne, de l'Ordre de S. Benoit au Diocèse de Liege, & des Indulgences accordées par les Souverains Pontifes à ceux qui s'enrôlent dans la Confrérie de ce Glorieux Saint*, placard 35 X 44 cm, imprimé chez J.B. Ferry, Luxembourg, 1730³³.

18. Procès héraldiques. Inventaire des pièces contenues dans le registre n° 173 (en 2 tomes), intitulé « Sentences héraldiques », de la bibliothèque héraldique du ministère des Affaires étrangères, par le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff. Fiches par sujet, dressées par A. de Ridder.

19. *De la noblesse des échevins de la Souveraine Justice de Liège*, mémoire, présenté probablement devant le Conseil héraldique, démontrant que les fonctions d'échevin de Liège n'étaient pas réservées uniquement aux nobles, et que la charge d'échevin ne conférait la noblesse à son titulaire ni à titre personnel, ni à titre héréditaire, 4 pp. dact., datées du 30 juin 1925.

20. *De la qualification d'Altesse en Belgique*, mémoire, présenté par le Service de la Noblesse devant le Conseil héraldique, suite à la requête du prince de Ligne tendant à se voir reconnaître cette qualification. Première partie uniquement, qui concerne la législation ancienne dans les Pays-Bas avant 1796, 53 pp., 2 + 2 + 7 pp. d'addenda, stencil, s.d. (1923)³⁴.

21. *Reconnaissance de titres portant sur un nom de terre. Principe et règles à suivre*, mémoire, présenté devant le Conseil héraldique, suite à la requête du comte de Lalaing tendant à se voir reconnaître les titres de comte de Tildonck, vicomte d'Audenaerde et baron d'Arquennes, 5 pp. dact, 31 janv. 1933.

22. Droits d'enregistrement et de chancellerie applicables en Belgique en matière de noblesse et de nom. Notes résumant la situation en vigueur en 1939. Extraits de dispositions réglementaires prises ultérieurement.³⁵

³⁰ EPN, 1968, p. 7 donne une liste des multiples décorations décernées au baron de Schaetzen de Schaetzenhoff. On y a ajoutera : chev. II^e cl. O. du mérite d'Adolphe de Nassau (Gr.-Duché Lux.), Cr. civique de I^{er} cl. (1914-1918), méd. de la Victoire, méd. comm. de la Guerre 1914- 1918, méd. du Volontaire combattant 1914-1918, méd. comm. du règne de S.M. Albert I^{er}, croix de feu (2 chevrons de front).

³¹ Deux liasses de correspondance sont conservées au SAT, *ibid.*, n° 3550

³² Concernant l'usage de la particule au Pays de Liège, voir le dossier n° 6.9 ci-dessus, parmi les pièces produites devant la Cour d'appel de Liège lors de l'action judiciaire en rectification d'état civil. Concernant la chasse, voir le dossier n° 17 ci-dessous.

³³ Une inscription manuscrite rappelle qu'Arnould-Fr. de Heusch de la, Zangery ('+ 1746) a été reçu le 25 sept. 1731 dans ladite confrérie.

³⁴ Voir A. de Ridder, *De la qualification d'Altesse aux Pays-Bas sous l'Ancien régime*, in ANB, 1921, t. 1, pp. 145-166.

³⁵ Probablement en vue de la mise à jour des articles parus dans ANB, 1924, t. 1, pp. 200 et suiv.; 1925, t. 1, pp. 97 et suiv.; 1929-1930, t. 1, pp. 213 et suiv.

Office généalogique et héraldique de Belgique

23. Loi sur les adoptions. Réformes du régime de l'adoption en Belgique et répercussions en matière de noblesse, 1953-1965³⁶.
24. Armorial de la noblesse belge. Manuscrit rédigé par le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff à la demande de A. de Ridder, 1929-1931. Notice importante concernant les armoiries de la famille royale. Notices, rangées alphabétiquement, achevées jusqu'à celle de la famille Michotte. Correspondance avec l'éditeur retenu³⁷.
25. *Liste des nobles*, extraits de *l'Almanach royal officiel* (Ghellinck, n° 1259).
26. Liste des membres de la noblesse belge ayant appartenu à l'armée pendant la guerre 1914-1918 (manuscrit, 10 pp.). Notes biographiques concernant les membres de la noblesse belge morts pour la patrie pendant la guerre 1940-1945³⁸.
27. Liste des adjonctions de nom autorisées par arrêté royal. Notes pour l'article du baron de Ryckman de Betz, paru dans *l'ANB*, 1934, 1re partie, pp. 165- 278.
28. Notices généalogiques de Bertholet de Champs, juriconsulte, greffier du conseil ordinaire du prince-évêque de Liège. Notes en vue d'éditer l'œuvre de ce généalogiste liégeois, dont une copie partielle était conservée dans les archives de Schaetzen³⁹.
29. Inscriptions funéraires du Limbourg. Notes en vue d'éditer un ouvrage d'épigraphie limbourgeoise.
30. Modèles divers de tableaux de quartiers.
31. Fondations de bourses d'études. Affiches annonçant la vacance de bourses d'études familiales dans les provinces du Limbourg (1947-1964) et du Brabant (1963)⁴⁰.
32. *Etat de la répartition provisoire de la Contribution Militaire de trois millions de livres en numéraire, frappée sur la Ville de Nivelles & le Walon-Brabant, par l'Arrêté des Représentants du Peuple Français, Haussmann & Briez, en date du 23 Vendémiaire dernier, faite par la Municipalité de ladite Ville & Quartier de Nivelles, sur le clergé, les nobles, les grands & riches propriétaires*, s.l.n.d. (1795), 16 pp., liste nominative des plus importants contribuables .
33. Tableau des personnes pourvues d'un conseil judiciaire par le tribunal civil de Gand (an XI-1821); tableau des personnes mises en interdiction par le même tribunal (an XI-1827), 4 feuilles manuscrites .
34. Vercoopinghe van de heerlyckheydt van Rivieren, huys, pacht-hof, ende thoren daer op staende met appendentien ende dependentien dier gelegen by de stad van Aerschot onder den hertoghdomme van Brabant, als oock van de landen, weyden ende bosschen, daer aen ofte ontrent gelegen, hier naer breder gespecificceert ende in differente coopen verdeylt, affiche 44 X 171 cm, imprimée chez Carolus de Vos, Bruxelles, 1759. Les prix atteints par les lots sont indiqués dans la marge⁴¹.
35. *Adjudication sur expropriation forcée, qui aura lieu le vingt-trois Janvier 1807, vers les neuf heures du matin, pardevant le Tribunal de première instance de l' Arrondissement de Maestricht, Département de la Meuse-inférieure, séant dans la même Ville, à l'Hôtel des ci-devant Etats. Biens à exproprier: Le Château appelé la Zangerie, avec ses dépendances, différentes Fermes trois Maisons, moulins à eau, étangs, jardins, prairies, prés, bois, bruyères et terres arables ; le tout situé sous les Communes d' Eygebilsen, Hoelbeek, Gellick, Bilsen, Ghenck, Waltwilder et Munslerbilsen ; Arrondissement de Maestricht, Département de la Meuse-inférieure*, affiche 42 X 146 cm, imprimée chez Th. Nypels, Maastricht, 1806. *A vendre sur saisie immobilière, les biens ci-après: commune de Waltwilder, commune de Munsterbilsen, commune d'Eygenbilsen*, affiche 30 X 42 cm, imprimée chez Th. Nypels, Maastricht, 1810⁴².
36. Journal d'Armand-Maximilien-François-Joseph Olivier de Saint-Georges, vicomte puis marquis de Vérac, pendant la campagne d'Italie, 1796⁴³. Copie dactylographiée (241 + 24 pp.) d'un manuscrit original, confié au baron de Schaetzen

³⁶ Les implications de cette loi sur les statuts de l'Association familiale firent l'objet de diverses notes et d'une assemblée générale. Voir dossier n° 8 ci-dessus .

³⁷ Cet ouvrage ne devait jamais paraître sous la signature du baron de Schaetzen de Schaetzenhoff. Le baron de Ryckman de Betz reprit l'idée et publia un *Armorial./ général de la Noblesse belge*, Liège, 1941 (Ghellinck, n° 1258) ; ses **notices sont cependant moins fouillées que celles que le baron de Schaetzen avait prévues dix ans plus tôt**. Concernant les armoiries de la famille royale de Belgique, voir R. Harmignies, *Héraldique de la Maison royale de Belgique*, in *Recueil de l'OGHB*, t. V, 1956, pp. 81- 102, et t. VI, 1957, pp. 66-68 .

³⁸ Voir *Le livre d'or de la noblesse belge*, in *ANB*, 1921, t.I, pp. 7-8.

³⁹ SAT, *ibid.*, n° 3316.

⁴⁰ Le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff était collateur-parent des bourses de *Corswarem*, *Vaes-Valck* et *Witten* au Limbourg, de la bo urse *Zoenius* au Brabant. Voir OGHB, Fonds de Schaetzen, dossier à ces noms, et SAT, *ibid.*, n° 2996- 3049.

⁴¹ Voir L. Liekens, *Geschiedenis van het oude graafschap, van de stad en de parochie, den lande en hertogdomme van Aarschot*, Heist-op -den-Berg, 1926 ; AGR, *Inventaire des greffes échevinaux de l'arrondissement de Louvain*, mss, 1865, v° Rivieren.

⁴² Ces deux ventes consacraient la débâcle du baron Raphaël-Adrien-Arnold-Népomucène de *Heusch de Zangery* (° 1755) et de son épouse Elisabeth *Steegen*. Voir *EPN*, 1963, p. 320 qui donne la bibliographie. Contrairement à ce qu'avance cette publication l'auteur de la branche aînée de la famille Heusch, reconnu noble en 1822, n'est pas le fils d' Ide-Fr^{sc}-M.-Catherine-Barbe de *Scherpenzeel*, mais bien d' Elisabeth *Steegen*; Barbe de *Scherpenzeel* est sa grand -mère.

⁴³ Né à Paris 1er août 1768, y † 13 août 1858, fils du marquis Charles et de la princesse M.-Charlotte-J^{me}-Sabine de *Croy*, X 1811 M.-Euphémie-Cécile de *Noailles*. Gardé de corps du Roi dans la c^{ie} de Luxembourg, 1^o 1^{er} déc. 1783; cap. dans les troupes de cavalerie, 25 fév. 1787 ; cap. de remplacement aux carabiniers, 26 déc. 1788; réformé, 14 mai 1791 ; enrôlé dans l'armée des émigrés; chev. O. Saint -Louis, 18 14; pair de France, 17 août 1815 ; gouv. du château de Versailles, 1819 ; Gr. Off. O. Légion d' Honneur, 31 oct. 1828

Office généalogique et héraldique de Belgique

de Schaetzenhoff pour publication. Un chapitre du manuscrit est resté dans le dossier. Correspondance. Recherches bibliographiques.

37. Recherches relatives à un sceau-matrice du Conseil indivis de la ville de Maastricht au XVIII^e s., sceau faisant partie des collections du baron de Schaetzen de Schaetzenhoff⁴⁴. Projet d'article pour la *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, 1958.

38. Recherches relatives à un sceau-matrice du Collège héraldique et équestre de Belgique, sceau faisant partie des collections du Cabinet des Médailles⁴⁵. Projet d'article, 1933. Copie des statuts de cette institution privée, 1840.

39. Numismatique. Notes diverses, correspondance, catalogues, bibliographie, etc.⁴⁶.

40. Mandement de Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur des Pays-Bas, concernant l'évaluation des monnaies d'or et d'argent dans les provinces de Luxembourg et de Namur, placard 30 X 46 cm, imprimé chez Charles Gerard Albert, Namur, 1713.

41. Grès armoriés de Raeren : correspondance, catalogue d'une collection (5 carnets), etc.⁴⁷

42. Argenterie liégeoise : quelques notes, correspondance, etc.⁴⁸

43. *Condilien van 't Accoord ofte Contract gemaakt tussen de Heer Roujault Ridder, Raads-heer des Conings in siine raden, Meester van de ordinare Requesten van siin Hys, Intendant van de lustitie, Policy en Financy van Henegouwe, Land-schappen tussen Samber en Maas, en van de Troupen van siin Alder-christelijckste Majesteyt, in de plaatsen van Spagnien aan de eenen syde, en den Heer Ernestus Pestors, Raad-pensionaris der Stadt Maastricht, hebbende de directie van de Contributien, ten dienst der Staten Generaal, van de Vereenigde Nederlanden, ter andere syde, wegens reguleringe van wedersyts Contributiuten, de welke betaalt moeten worden door de Land-schapp en hier onder gespecificeert*, s.l.n.d. (1706), 6 pp.

ONOMASTIQUE

Par arrêté royal du 19 juin 1978, M. Charles-Ghislain d'Udekem de Guertechin, éc., et ses trois enfants, tous demeurant à Louvain, ont été autorisés, sauf opposition, à substituer à leur nom celui « d'Udekem Gentinnes » après expiration d'une année.

Cet avis paru dans le *Moniteur belge* du 8 août 1978 n'appellerait normalement aucun commentaire s'il ne contenait une grossière erreur de traduction répétée deux fois. En effet, si la qualification néerlandaise *jonkheer*, à laquelle a droit tout noble belge non titré, se traduit par «écuyer» (abrégé éc.), le féminin *jonkvrouw* n'a pas d'équivalent en français. Or, non seulement les deux filles de M. d'Udekem de Guertechin y sont qualifiées «écuyère», mais leur père également (ce dernier sans doute par suite d'une coquille typographique)... On se croirait au cirque !

La vieille famille féodale d'Udekem se divise aujourd'hui en deux lignes : Acoz, très nombreux, et Guertechin que, semble-t-il, M. Charles Ghislain d'Udekem de Guertechin est seul appelé à perpétuer avec son fils unique Charles-Guillaume (*EPN*, 1969, p. 36). En 1716, une branche de cette famille obtenait de Charles VI le titre de baron de Gentinnes ; cette branche s'est éteinte dans les Beeckman, eux-mêmes éteints dans la grand-mère Lannoy de l'épouse du requérant née du Parc Locmaria, si bien que leurs enfants descendent très authentiquement des d'Udekem barons de Gentinnes. Les adjonctions de nom d'Acoz et de Guertechin ne remontent qu'à 1886 et 1888. En substituant au nom « de Guertechin » celui de «Gentinnes», les d'Udekem de Guertechin font coup double : ils relèvent le nom d'un ancien fief familial et abandonnent un nom de terre moins vénérable, d'autant plus qu'il a été relevé en 1926 par deux de leurs familles alliées : les Linard de Guertechin et les Oldenhove de Guertechin.

⁴⁴ Ce sceau-matrice fait actuellement partie de la collection sigillographique de l'OGHB, en cours d'inventaire.

⁴⁵ Ce collège, fondé en 1840 e.a. par le comte Félix de Merode, le baron de Reiffenberg, le chev. de Sauvage et le comte O'Kelly, avait statutairement comme but de soutenir les droits constitutionnels de la noblesse, de propager les connaissances historiques, de tenir des registres destinés à l'inscription de la descendance généalogique des membres. La création du Conseil héraldique par un arrêté royal du 6 fév. 1844 entraîna la disparition de cette institution.

⁴⁶ Le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff collabora activement à la *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, dans laquelle il fit paraître plusieurs articles : *Trouvaille de deniers liégeois et brabançons à Millen (fin XII^e siècle, début XIII^e siècle)*, t. LXXI (1919), pp. 121-123; *Trouvaille (de monnaies) à Hombiet en 1834*, t. LXXVIII (1926), pp. 211-212; *Trois deniers inédits de Hugues de Pierrepont, évêque de Liège (1200- 1229)*, t. LXXXI (1929), pp. 10-15; *Un liard inédit de Maximilien-Henri de Bavière, Prince-évêque de Liège (1650- 1688)*, t. LXXXII (1930), pp. 251-252.

⁴⁷ L'intérêt du baron de Schaetzen de Schaetzenhoff pour les grès de Raeren était motivée e.a. par l'existence d'une pinte aux armes *Voet-Schaetzen*. Voir OGH, Fonds de Schaetzen, dossier *Voet* et dossier 3.6; *ibid.*, Fonds divers, n° 107.

⁴⁸ Le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff, collectionneur averti d'argenterie liégeoise tout comme son frère le baron Oscar de Schaetzen, est l'auteur du catalogue de l'exposition *Argenterie civile liégeoise des XVII^e et XVIII^e siècles de collations particulières*, organisée en 1957 par l'Association royale des demeures historiques de Belgique.

Office généalogique et héraldique de Belgique

Consultation de l'index des fonds d'archives sur notre site :

<http://oghb.be/indexono>

Remarque :

Ce fonds d'archives est uniquement consultable au centre de documentation de l'Office généalogique et héraldique de Belgique le **mercredi de 14h à 16h30**, le **samedi de 9h30 à 12h15 - sauf les week-ends et jours fériés** et éventuellement la veille ou le lendemain - se renseigner au secrétariat.

Pour toutes informations complémentaires : oghb.be

Remarque :

Ce fonds d'archives est uniquement consultable au centre de documentation de l'Office généalogique et héraldique de Belgique le **mercredi de 14h à 16h30**, le **samedi de 9h30 à 12h15 - sauf les week-ends et jours fériés** et éventuellement la veille ou le lendemain - se renseigner au secrétariat.

Pour toutes informations complémentaires : oghb.be